

Histoire et anthropologie de la parenté

Gérard Delille, Françoise Héritier, Laurent Barry, Bernard Derouet et Anita Guerreau-Jalabert



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/annuaire-ehess/19305>

ISSN : 2431-8698

Éditeur

EHESS - École des hautes études en sciences sociales

Édition imprimée

Date de publication : 1 janvier 2009

Pagination : 322-324

ISSN : 0398-2025

Référence électronique

Gérard Delille, Françoise Héritier, Laurent Barry, Bernard Derouet et Anita Guerreau-Jalabert, « Histoire et anthropologie de la parenté », *Annuaire de l'EHESS* [En ligne], | 2009, mis en ligne le 15 mai 2015, consulté le 20 mai 2021. URL : <http://journals.openedition.org/annuaire-ehess/19305>

Ce document a été généré automatiquement le 20 mai 2021.

EHESS

Histoire et anthropologie de la parenté

Gérard Delille, Françoise Héritier, Laurent Barry, Bernard Derouet et Anita Guerreau-Jalabert

Gérard Delille, Françoise Héritier, *directeurs d'études*
Laurent Barry, *maître de conférences*
Bernard Derouet, *chargé de recherche au CNRS*
Anita Guerreau-Jalabert, *directrice de l'École des chartes*

Lectures de textes historiques sur la parenté et l'alliance

- 1 LES rencontres de l'année 2007-2008, centrées sur le thème « D'un système de parenté et d'alliance à un autre ? Le XVIII^e-XIX^e siècle européen », ont tenté d'appréhender les transformations profondes que connaissent les relations de parenté et d'alliance à l'époque des Lumières et au XIX^e siècle, transformations qui ont débouché sur l'affirmation du système apparemment très ouvert et désarticulé qui est le nôtre aujourd'hui.
- 2 Les interventions de R. Mandressi (« Le sang et le sperme. Nature humaine et génération dans le discours médical, XVI^e-XVIII^e siècle ») et L. Barry (« La nature et la loi. Représentations médicales et transformations juridiques dans le domaine de la parenté (fin XVII^e-XX^e siècle) ») ont montré comment les nouvelles conceptions biologiques et médicales (Harvey et la circulation du sang, la découverte des spermatozoïdes puis des ovules...) ont permis, d'un côté, des manipulations et une marginalisation progressives des héritages culturels anciens (en particulier Aristote et Gallien) encore très présents et, de l'autre, sapé le concept chrétien de l'*una caro* et de l'enracinement divin de l'être au profit d'une définition physique de la personne et du lien parents-enfants. La notion d'affinité se vide de son sens, remettant en cause l'ensemble des interdits canoniques d'inceste.

- 3 Les nouveaux interdits civils promulgués au XVIII^e et au XIX^e siècle privilégient la consanguinité et portent sur une aire de parenté limitée (4^e degré civil).
- 4 Guy Tassin étant décédé, son séminaire sur « Bouclages matrimoniaux dans un village du Nord de la France, XVIII^e-XIX^e siècles » a été tenu par G. Delille. Celui-ci a présenté l'œuvre de G. Tassin, soulignant l'originalité et l'importance des résultats obtenus ; la recherche conjugue, de manière pertinente les approches et les problématiques historique et anthropologique et montre comment les bouclages matrimoniaux se sont multipliés, dans des degrés toujours plus courts, des années 1730 environ jusque vers 1870, quand l'industrialisation accélère considérablement la mobilité de la population. Cette explosion de mariages consanguins proches contrevient, de manière massive et systématique aux interdits de l'Église.
- 5 F. Zonabend et T. Barthélémy ont présenté des exemples concrets de relations de parenté et d'alliance et de leur évolution aux XVIII^e-XIX^e siècles. La première (« Famille et parenté en Basse Normandie, de Gilles de Gouberville à nos jours ») a insisté sur la persistance d'un droit d'aînesse dans la noblesse et, plus généralement, à tous les niveaux sociaux, sur le repli sur le groupe de parenté proche. Parmi les roturiers, la division égalitaire des biens est la règle et les pratiques sexuelles hors mariage (nombreuses naissances illégitimes), voire incestueuses, sont fréquentes. Le système est cognatique et indifférencié mais insiste sur la lignée paternelle et est accompagné par une idéologie de la race. F. Zonabend a mis en évidence les particularités du « vocabulaire » de la parenté qui permet des classements en fonction des générations (lignées fragmentées en fratries) et des alliances.
- 6 T. Barthélémy a abordé, dans le cas breton (« Transmissions patrimoniales, alliances et mobilité sociale dans la noblesse : étude de cas, 1750-1900 »), le problème de l'évolution des coutumes successorales et des comportements familiaux sous l'influence du code civil. À la différence des paysans (système égalitaire avec mobilité sociale cyclique), des fermiers et des bourgeois ruraux, les nobles s'appuient sur des propriétés stables avec transmissions précipu-taires. Jusqu'au XX^e siècle, les notaires continuent à invoquer le droit d'aînesse. Les hôtels particuliers font partie du préciput tandis que les terres dispersées servent à constituer les dots des filles. Les côtés paternels sont considérés avec respect, ceux maternels avec distance. Les renchaînements d'alliances restent pratiqués pendant tout le XIX^e siècle.
- 7 D. W. Sabeau (« Parenté et alliance en Allemagne aux XVIII^e et XIX^e siècles ») a pris en considération le cas allemand et montré qu'au-delà de variations régionales parfois importantes et des différences confessionnelles, des structures identiques et récurrentes de parenté et d'alliance étaient partout à l'œuvre. La multiplication des mariages entre cousins proches, la construction de réseaux de parenté très denses, la prédominance des liens horizontaux sur ceux verticaux, l'équilibre entre mariages proches endogames et mariages lointains exo-games sont les principales caractéristiques de ce système. La nouvelle organisation des groupes agnatiques entraîne parfois l'apparition de surnoms et surtout de formes institutionnalisées comme c'est le cas chez les Delius de Brême (les enfants des filles sont exclus de l'association) ou les Siemens.
- 8 G. Augustin (« L'anthropologie sociale et l'anthropologie évolutive à la croisée des chemins ») a élargi le débat théorique et s'est demandé pourquoi les thèses de Darwin n'ont eu aucune influence sur le développement de l'anthropologie aux XIX^e et XX^e siècles. La théorie « culturaliste » (la sélection naturelle s'applique à l'homme de

manière hasardeuse et a un impact faible en raison de ses comportements culturels) s'est opposée à celle « naturaliste » qui place l'homme dans une chaîne évolutive. Après avoir discuté des différentes voies explorées par les chercheurs, G. Augustin a évoqué les études de comportements de séduction dont les motivations et les fins ramènent toutes à la perpétuation, la meilleure possible, des gènes. L'évolution culturelle se justifierait donc par les mêmes motivations fondamentales que l'évolution biologique. La culture ne serait qu'un substitut des gènes.

- 9 Le dernier séminaire a été consacré à une discussion critique du livre, récemment paru, de L. Barry sur la parenté. G. Delille a introduit le débat.

Publications

- « Consigli Municipali e classe dirigente locale ad Altamura nel Cinquecento », dans *Altamura. Rivista storica. Bollettino dell'Archivio-Biblioteca-Museo Civico*, n° 45, 2004 (publ. 2007), p. 33-57.
- « Représentation, généralisation, comparaison. Sur le système de parenté européen », *Annales HSS*, 62^e année, n° 1, janv.-fév. 2007, p. 137-157.
- « Les filles uniques héritières », dans *Histoire des familles, de la démographie et des comportements en hommage à Jean-Pierre Bardet*, Paris, PUPS, 2007, p. 405-420.
- « Kinship, marriage, and politics » (trad. Sheila Oakley), dans *Kinship in Europe. Approaches to long term development (1300-1900)*, sous la dir. de D. W. Sabeau, S. Teuscher, J. Mathieu, New York, Oxford, Berghan Books, 2007, p. 163-183.
- « Position und Rolle von Frauen im europäischen System der Heiratsallianzen » (trad. Ingrid Fischer-Schreiber), dans *Politiken der Verwandtschaft*, sous la dir. de Margareth Lanzinger et Edith Saurer, Vienne, Vienna University Press, 2007, p. 227-254.
- « Clientèles et contrôle des circuits financiers : l'exemple de l'Italie du Sud », dans *Clientèle guerrière, clientèle foncière et clientèle électorale*, sous la dir. de Valérie Lécivrain, Dijon, Éditions universitaires de Dijon, 2007, p. 33 – 50.

INDEX

Thèmes : Anthropologie historique